



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE TARN

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2024-24
DU JEUDI 30 MAI 2024

Présents : MM. Jean-Luc CANTALOUBE, Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

Excusé : Mme Isabelle CALMET.

Objet de la décision : Mise en place du dispositif Chambre d'Hôtes Référence

A la différence des autres types d'hébergements touristiques, il n'existe pas en France de classement en étoiles pour les chambres d'hôtes.

Pour pallier ce manque, Atout France a mis en place le référentiel « Chambre d'Hôtes Référence ». Il ne s'agit ni d'un label, ni d'une certification, mais ce référentiel permet de cadrer l'activité chambre d'hôtes.

Ce référentiel devrait à la fois permettre de rassurer le client en lui garantissant une qualité de prestations et de qualifier l'offre des propriétaires qui ne souhaitent pas adhérer à un label.

Il est proposé que l'Office de Tourisme Centre Tarn soit accrédité par Tarn Attractivité pour attribuer la qualification « Chambre d'Hôtes Référence ». Pour ce faire, il y aura lieu de passer une convention.

L'Office de Tourisme sera ainsi habilité à visiter les chambres d'hôtes, à effectuer l'audit et à délivrer la qualification « Chambre d'Hôtes Référence » qui est attribuée pour une durée de 5 ans.

Ce dispositif est considéré comme un outil d'animation de ses prestataires permettant de nouer une relation privilégiée avec eux.

Il est proposé de facturer l'audit initial comme suit :

- 50 € la première chambre
- 10 € par chambre supplémentaire
- et 50 € pour l'audit de renouvellement.

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn